

Suppression d'emploi (1 formulaire / suppression)

V 03/2021

Cadre réservé au Centre de Gestion

N° dossier :

Pièces à joindre :

- Projet de délibération
- Courrier de l'agent si modification durée

Collectivité :

Contact : NOM

Nombres d'agents titulaires :

Tel :

Stagiaires :

Nombre d'habitants

Courriel :

Contractuels :

Références :

Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 articles 33 et 97 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
Décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, articles 18 et 30

Principe :

Avant toute suppression d'emploi, l'avis du comité technique doit être recueilli, sur la base d'un rapport présenté par l'autorité territoriale. Ce rapport doit contenir tous les éléments relatifs au projet de suppression.

Le motif doit être exposé de façon suffisamment précise, sans se limiter à des considérations d'ordre général. A défaut, la délibération pourrait être entachée d'illégalité.

Rappel : L'avis du CT est requis avant délibération de l'assemblée délibérante portant suppression.

Nature de l'emploi à supprimer :

Grade	Durée (hebdomadaire)	Mission du poste	Motifs de la suppression	À compter du (après avis du CT)
	h			

Agent en disponibilité dans le grade supprimé : NON OUI

Si oui, est-ce l'agent concerné par la suppression ? : NON OUI

Conséquences de la suppression :

Aucun remplacement, motif (joindre un courrier explicatif) :

1 - Création d'un emploi (ou de plusieurs emplois) :

Grade	Durée (hebdomadaire)	Missions du poste	À compter du
	h		

Remarque : sauf en cas d'avancement de grade, la création doit faire l'objet d'une déclaration préalable de vacance sur le site emploi territorial : <https://www.emploi-territorial.fr/accueil>

2 - Modification du temps de travail d'un poste :

Agent intercommunal ? NON OUI

Si perte de l'affiliation CNRACL (durée < à 28h/hebdo), l'agent a-t-il été préalablement informé des conséquences de la perte de l'affiliation ? NON OUI

Grade	Durée (hebdomadaire)		Missions du poste	À compter du
	AVANT	APRES		
	h	h		

3 - Mutualisation / Intercommunalité :

Grade	Répartition du temps de travail		Collectivité d'accueil	À compter du
	h	h		
	h	h		

Conformément au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre de la saisine du Comité Technique du CDG30, conformément aux dispositions de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre de la finalité demandée, considérée comme mission d'intérêt public.

Conformément à l'article 13 du RGPD, les informations communiquées par le biais du présent formulaire sont nécessaires pour répondre à votre demande et sont destinées aux services du CDG30, représentés par M. Fabrice VERDIER, Président, en tant que responsable du traitement.

Les réponses à ce formulaire sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre saisine. L'absence de réponse ne permettra pas de répondre à votre demande.

Vos informations personnelles seront conservées pendant une durée d'un an, conformément à la réglementation en vigueur.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez nos services à l'adresse cdg30@cdg30.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante : Centre de Gestion du Gard - 183 chemin du Mas Coquillard - 30 900 NIMES

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

Fait à _____, le _____

Autorité territoriale :

Nom :

Prénom :

Signature et cachet,

À retourner au secrétariat du comité technique du CDG 30 : ct-chsct@cdg30.fr
Avant la date limite de dépôt des dossiers figurant sur le site internet www.cdg30.fr